

1866

Rapport Sur l'administration
et la situation des affaires de la ville
de Noal, Breilaut, présenté au
Conseil Communal, en exécution de
l'art. 70 de la loi Communale
du 30 Mars 1836, en séance du
neuf février 1867.

Messieurs,

Pour satisfaire aux prescriptions
de l'article 70 de la loi Communale, nous
avons l'honneur de vous présenter notre
rapport annuel sur l'administration et
la situation des affaires de la ville
pour l'exercice 1866.

Si nous ne nous en sommes pas
occupés plus tôt, c'est à cause de circonstances
indépendantes de notre volonté.

État Civil et population.

Les registres de l'État Civil ont été
tenus avec régularité.

Depuis plusieurs années la population
de la ville est demeurée à peu près station-
naire. au 1^{er} Janvier 1867 la population
était de 7871 habitants, tandis qu'à
l'époque correspondante de 1866 elle
était de 7887.

Élections.

Les listes électorales ont été révisées
en temps opportun sans qu'elles aient donné
lieu à des réclamations.

L'élection générale communale a
eu lieu le 30 Octobre 1866 comme
partout ailleurs.

Les membres sortants ont été réélus.
M^r Bottemann, Victor, a été élu en
remplacement de M^r Joseph Claus,
démissionnaire.

7887
7860
127

Par arrêtés royaux du 17 Décembre 1866
M. M. Giblet & Daubemeyr ont été
appelés respectivement aux fonctions de
Bourgmestre & d'Échevin.

Administration Communale & Personnel.

Après rarement le conseil s'est trouvé
en nombre insuffisant pour délibérer.

Quelques affaires de la ville n'ont pu
être expédiées aussi promptement qu'on
l'eût désiré, à cause de la longue maladie
du Secrétaire.

Notre Collège n'a rencontré aucune
difficulté sérieuse dans l'accomplissement
de sa mission.

En général les fonctionnaires
Communaux se sont bien acquittés de
leurs devoirs.

Situation financière & Comptabilité.

Le Compte Communal de l'exercice 1865
a été approuvé par la Députation
permanente du Conseil provincial, ainsi

qu'il

qu'il suit:

les recettes à	fr 68,790.45
les dépenses à	fr 62,686.72
et l'excédant à	<u>fr 6103.73</u>

Edifices Communaux -

Les travaux de restauration de notre
hôtel ^{de ville} ont été poussés avec vigueur
en 1866. - Nous espérons qu'ils seront
entièrement achevés au printemps prochain.

À défaut de fonds, la restauration
de la tour de l'église de St Martin
n'a pu être reprise en 1866.

Nous nourissons l'espérance que des subside
de l'Etat et de la Province permettront
le conseil de fabrique à reprendre les
travaux en 1867.

Notre Collège a fait dresser par
M^r Decurte, architecte, membre de la
Commission Royale des monuments, le
plan général de construction d'une
école moyenne avec pensionnat, de

deux écoles communales et d'une salle
pour les cérémonies publiques.

L'architecte ^{en} étudie en ce moment
le devis estimatif, que nous attendons
avec impatience).

Bienfaisance & salubrité publique

Des Communes

Comme dans la majeure partie du
Pays, le Choléra a fait son invasion
en cette ville en 1866.

Sans avoir été d'une grande intensité,
la ^{l'épidémie} maladie a fait un nombre de victimes
assez considérable, à cause de sa longue
durée, du 14 juin au 15 Novembre.

Nous constatons avec satisfaction
que M. M. les Membres des Hospices
et du Bureau de bienfaisance ont rempli
leurs pénibles fonctions avec zèle et
dévouement.

Messieurs Vandenschrick, père & Mussche
médecins des pauvres et de l'hôpital; M^r
Vandenschrick, fils, médecin adjoint
de

1. *à l'hôpital, à titre gratuit, et M^{rs}*
Clayton, également médecin de
l'armée de la 5^e Division, de tout argent,
avec courage et dévouement, de leur
service dans les difficultés et périls
circunstances que nous ne pouvons
en deux mots, dépeindre notre
hôpital de tout montres. C'est à nous
à la hauteur de leur mission, nous leur
que leur, par distinction, nous leur
l'honneur nous de notre hospitalité
gratuite.
 La situation du Bureau de l'Armée

La situation du Bureau de Recensement
est satisfaisante, les revenus annuels
peuvent être portés à environ 20,000 francs.
L'Empire.

de population de l'Algérie, en 1867, par M. L. Delisle.
à Paris, chez M. L. Delisle.

Civil

Culte.

Les relations de l'administration avec les ministres du Culte sont d'un caractère conciliant.

Instruction primaire & moyenne.

L'école gardienne continue à être fréquentée par plus de 200 enfants de deux sexes.

Nos quatre écoles communales sont fréquentées par 811 élèves, dont 613 indigents.

Indépendamment des institutions communales il existe encore en ville trois écoles privées, respectivement tenues par les Sœurs du Sacré Cœur, le M. Mais et les Dames de la Croix.

La dépense totale de l'instruction primaire donnée aux frais de la ville s'est élevée en 1866 à \$ 226.00.

La ville y contribue pour 1800 \$ et le bureau de bienfaisance pour ⁶⁰⁰ francs.

Le nombre des élèves à l'école moyenne
a

a été de 158 en 1864 comme en 1863.

Le corps professoral s'acquiesce de
ses pénibles fonctions à notre satisfaction.
Police -

Selon la convention que nous avons
conclue avec M. M. Ferdinand Bon & ce
et que nous avez bien voulu ratifier,
la ville & sa banlieue sont éclairées
aujourd'hui par 67 becs de gaz, à 0,028
par heure & par bec.

En continuant à augmenter la puissance de
l'éclairage et en adoptant une mesure
progressive, les frais de l'éclairage de la
ville resteront au-dessous
de la dépense de l'éclairage à l'huile
ou pétrole.

Les agents de la police locale ont
causé 6 crimes, 48 délits et 87 contraven-
tions.

Grand voirie, voirie vicinale &c

Le chemin de grande communication
n° 101 à Audemaaten est en bon

état

l'état d'entretien.

Les chemins vicinaux ont été généralement fort bien entretenus.

Sous peu, nous aurons l'honneur de vous soumettre le plan de quelques parties de pavage à exécuter dans les faubourgs de la ville.

A l'intérieur de la ville, dans la rue de la petite Chaussée, un aqueduc de 60 sur 70 Centimètres d'ouverture a été construit sur une longueur de 45 Mètres.

Pompes à incendie

La Commune reste toujours en possession de ses quatre pompes à incendie avec leurs accessoires.

Par des essais que nous avons fait faire, il a été constaté qu'elles fonctionnent bien.

Milice nationale

Cinquante huit miliciens ont participé au tirage au sort.

Notre contingent a été de 16 hommes, dont

les

le dernier appelé à en en portage le
N° 42.

Chemins de fer & Ponts.

Nous regrettons vivement que M^r
le Ministre des Travaux Publics se soit
trouvé dans le cas de supprimer le
Convoi de nuit qui partait de Bruxelles
vers Braine le Comte, à 11 heures.

Cette mesure a provoqué de nom-
breuses réclamations.

Nous formons le vœu que Monsieur
le Ministre daigne rétablir ce convoi
ne fut-ce que le Dimanche seulement.

Malgré votre délibération du 7^e 1865
le pont sur le Canal de Charleroi aux
abords de la Station, n'a pas été élargi.

Nous devons donc signaler le danger
permanent que présente ce passage
pour les nombreux voyageurs qui
fréquentent la Station de hal.

Agriculture

La récolte du froment, du seigle et de

Haroum

Avance a été médiocre en 1866, tandis
que celle des pommes de terre a été fort
mauvaise; de là sans doute la cherté de
toutes les sources alimentaires.

Nous terminons, Messieurs, en
vous soumettant le budget de la ville pour
l'exercice 1867 et en vous exprimant nos
sincères remerciements pour le concours
franc, loyal & éclairé que vous nous
avez prêté ^{en} dans l'accomplissement de
notre mission.

Nous espérons, Messieurs, que ce
Concours ne nous fera point défaut à
l'avenir et que, en réunissant ^{vos} puissants
efforts aux nôtres, nous pourrions travailler
ensemble au bien-être et à la prospérité
de la Commune.

Hol, ce 9 février 1867

Les Bourguemestre & Chevaliers

Le Secrétaire,
P. Willems

J. Holst